RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01154
Numéro SIREN : 913 139 713
Nom ou dénomination : GROUPE EJB

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2024 sous le numéro de dépôt 7470

GROUPE EJB

Société à responsabilité limitée au capital de 120.000 euros
Siège social : 2, rue de l'Epée – LE PUY ST BONNET
49300 CHOLET

913.139.713 RCS ANGERS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 Mars à 18 heures 30, au siège social

Les associés de la Société à Responsabilité limitée GROUPE EJB, au capital de 120.000 €uros, divisé en 12.000 parts sociales, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Erwan BILLI, gérant, propriétaire de..... 7.500 parts
Monsieur Joffrey BILLI, propriétaire de..... 4.500 parts

Total des parts présentes :..... 12.000 parts

Sur les 12.000 parts sociales composant le capital social

La réunion est présidée par Monsieur Erwan BILLI, gérant associé.

Le Président constate que tous les associés composant le capital social sont présents et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- le rapport de gestion de la gérance
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023
- le texte des projets de résolutions

Le Président déclare que tous les documents prescrits par la loi ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :
- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 lesquels font apparaître un résultat de 89 204,11 €uros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 89 204,11 €

AFFECTATION :

5 % à la réserve légale 4 460,00 €
A titre de dividendes aux associés 24 000,00 €
Le solde au compte « Autres réserves » 60 744,11 €
Total 89 204,11 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 2 euros par part sociale.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er Mai 2024.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes versés

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
30 septembre 2022	3 000 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial de la Gérance sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

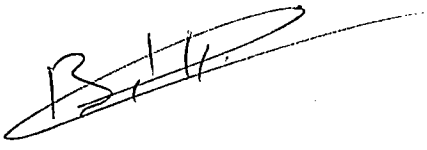
Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel l'associé intéressé n'a pas participé

.

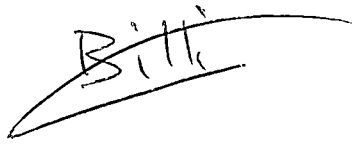
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par Monsieur Joffrey BILLI, seul associé ayant droit de vote.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents et la Gérance.

Monsieur Erwan BILLI



Monsieur Joffrey BILLI



GROUPE EJB

Société à responsabilité limitée au capital de 120.000 euros
Siège social : 2, rue de l'Epée – LE PUY ST BONNET
49300 CHOLET
913.139.713 RCS ANGERS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 septembre à 18 heures, au siège social
Les associés de la Société à Responsabilité limitée GROUPE EJB, au capital de 120.000 €uros, divisé en 12.000 parts sociales, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Erwan BILLI, gérant, propriétaire de..... 7.500 parts
Monsieur Joffrey BILLI, propriétaire de..... 4.500 parts

Total des parts présentes :..... 12.000 parts

Sur les 12.000 parts sociales composant le capital social

La réunion est présidée par Monsieur Erwan BILLI, gérant associé.

Le Président constate que tous les associés composant le capital social sont présents et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par la loi ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Complément de rémunération de la gérance

Puis, le Président ouvre la discussion.
Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

RESOLUTION UNIQUE
La collectivité des associés décide d'attribuer un complément de rémunération pour l'exercice du mandat de gérance de Monsieur Erwan BILLI de quinze mille euros (15 000 €) au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2023.

Il est précisé que la société supportera toutes les charges sociales de Travailleurs non salariés obligatoires ou non du gérant (inclus les contrats Madelin) ainsi que la CSG-CRDS déductible et non déductible portant sur cette rémunération complémentaire de la gérance ainsi que sur la quote part de dividendes pouvant être soumise à cotisations sociales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents et la Gérance.

Monsieur Erwan BILLI



Monsieur Joffrey BILLI



GROUPE EJB

Société à responsabilité limitée au capital de 120.000 euros
Siège social : 2, rue de l'Epée – LE PUY ST BONNET
49300 CHOLET

913.139.713 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2024

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de cet exercice, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société a été créée le 28 avril 2022.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de cet exercice social de 12 mois s'est élevé à 96 000 € correspondant à la rémunération de mandat de Présidence exercé dans nos filiales la SAS ABA et la SAS ABA VULCA.
Ce chiffre d'affaires a permis de couvrir les charges d'exploitation et de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire de 21 870 € contre 5 514 € pour le premier exercice social d'une durée réduite à 5 mois. Nos autres ressources sont constituées des dividendes perçus de nos participations dans nos Sociétés filiales pour rembourser l'emprunt souscrit pour l'acquisition des titres de ABA.
Le résultat financier est ainsi positif pour 70 607 €.

Les soldes intermédiaires de gestion pour cet exercice se décomposent de la façon suivante :

	30 septembre 2023	30 Septembre 2022
	12 mois	5 mois
Chiffre d'affaires	96 000 €	24.000 €
Valeur Ajoutée	92 881 €	17.269 €
Excédent brut d'exploitation	20 820 €	5.514 €
Résultat courant	92 477 €	4.340 €
RESULTAT NET	89 204 €	3.403 €

STRUCTURE DU BILAN

Les ressources durables de l'exercice constituées par :
☞ Capacité d'autofinancement ---------- 89 204 €
☞ Apports en compte courant ---------- 15 000 €
soit ---------- 104 204 €

ont servi à financer :
☞ Les remboursements d'emprunt ---------- 59 503 €
☞ Et d'effectuer une distribution de dividendes de ---------- 3 000 €

Il en résulte une ressource nette de 41 701 € entraînant une augmentation de la trésorerie de 49 512 € celle-ci étant excédentaire de 70 K€ au 30 septembre 2023.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution des résultats de la Société GROUPE EJB continuera de dépendre du montant des dividendes qui seront versés par la SAS ABA et la SAS ABA VULCA. Compte tenu des résultats dégagés par ces filiales au 30 septembre 2023, ceux-ci sont prévus à la hausse sur le prochain exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, nos participations sont restées identiques sans modification. Ainsi :

- une participation à hauteur de 75 % du capital de la Société ABA VULCA, Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, sise 1, rue de l'Epée – ZA du Chêne Rond – LE PUY ST BONNET - 49300 CHOLET immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 815.164.611

 Cette Société ne détient pas de participation dans notre Société.

 Le résultat bénéficiaire dégagé par la SAS ABA VULCA sur l'exercice clos au 30 septembre 2023 s'élève à 50 141 €. Les capitaux propres de cette société au 30 septembre 2023 s'élèvent à 150 543 €.

- une participation à hauteur de 100 % du capital de la Société ABA, Société par actions simplifiée au capital de 33.000 €, sise 2, rue de l'Epée – ZA LE PUY ST BONNET– 49300 CHOLET immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 409.973.138

 Cette Société ne détient pas de participation dans notre Société.

 Le résultat bénéficiaire dégagé par la SAS ABA sur l'exercice clos au 30 septembre 2023 s'élève à 135 933 €. Les capitaux propres de cette société au 30 septembre 2023 s'élèvent à 558 576 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 89 204,11 €

AFFECTATION :

5 % à la réserve légale	4 460,00 €
A titre de dividendes aux associés	24 000,00 €
Le solde au compte « Autres réserves »	60 744,11 €
Total	89 204,11 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 2 euros par part sociale.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er Mai 2024.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes versés

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
30 septembre 2022	3 000 €		

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

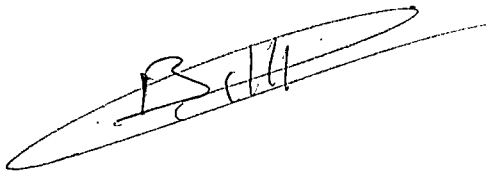
Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance



GROUPE EJB

Société à responsabilité limitée au capital de 120.000 euros
Siège social : 2, rue de l'Epée – LE PUY ST BONNET
49300 CHOLET

913.139.713 RCS ANGERS

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 MARS 2024

AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2023

RESOLUTION PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice89 204,11 €

AFFECTATION :

5 % à la réserve légale 4 460,00 €
A titre de dividendes aux associés..... 24 000,00 €
Le solde au compte « Autres réserves »..... 60 744,11 €
Total89 204,11 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende
Le dividende unitaire est donc de 2 euros par part sociale.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er Mai 2024.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes versés

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
30 septembre 2022	3 000 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE EJB — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 2 rue de l'Epée 49300 LE PUY ST BONNET — Durée de l'exercice précédent* : 5

Numéro SIRET* : 9 1 3 1 3 9 7 1 3 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2023

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	542 500	CV	542 500
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	542 500	BK	542 500
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 200	BY	7 200
	Autres créances (3)	BZ	300	CA	300
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	70 046	CG	70 046
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	77 546	CK	77 546
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	620 046	IA	620 046

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE EJB — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	171
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	232
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	89 204
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	209 607
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	371 506
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 000
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 575
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	358
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	410 439
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	620 046

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	100 075
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

DGFiP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE EJB — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	96 000	FH		FI	96 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	96 000	FK		FL	96 000
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	1 050
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	97 050
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 119
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 069
	Salaires et traitements *					FY	51 000
	Charges sociales (10)					FZ	15 993
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	75 180
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21 870
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	75 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	75 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 393
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	4 393
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	70 607
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	92 477

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL GROUPE EJB — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
	Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	3 273
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	172 050
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	82 846
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	89 204

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 : 13 087)	A2	15 993
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 : 2 906 — Obligatoires A9 : 13 087		
	dont cotisations facultatives Madelin A7 : 2 906		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 :		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations Produites	Non produites NS	Non produites NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 620 045,82 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 89 204,11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/01/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		542 500,00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	542 500,00		
		TOTAL GENERAL	542 500,00		

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				542 500,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			542 500,00	
		TOTAL GENERAL			542 500,00	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ABA VULCA - -	10 000,00	150 543,00	75,00	50 141,00
ABA - -	33 000,00	558 576,00	100,00	135 933,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABA VULCA - -	10 000,00	82 882,00	75,00	112 500,00	112 500,00			360 219,00	50 141,00	15 000,00
ABA - -	33 000,00	392 929,00	100,00	430 000,00	430 000,00			1 620 734,00	135 933,00	60 000,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		7 200,00	7 200,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	300,00	300,00	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX		**7 500,00**	**7 500,00**	
Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	59 502,60		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

CAPITAUX PROPRES

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice	12 000,00	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL GROUPE EJB

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	371 506,04	61 141,97	246 975,37	63 388,70
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 000,00	3 000,00		
Personnel & comptes rattachés		3 000,00	3 000,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		12 416,00	12 416,00		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	3 273,00	3 273,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 600,00	1 600,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	286,00	286,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		15 000,00	15 000,00		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		357,82	357,82		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**410 438,86**	**100 074,79**	**246 975,37**	**63 388,70**

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer. 59 502,60

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

DETAIL DES COMPTES